

LIGNE 17 : LE BOURGET RER < > LE MESNIL-AMELOT (LIGNE ROUGE)

LIGNE 17 NORD DOSSIER D'ENQUÊTE PRÉALABLE À LA DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE

Hiver 2015-2016

PIÈCE
J.11

Annexe

Suites données par la Société du Grand Paris à
l'avis du Commissaire général à l'investissement

Le Président du Directoire

Affaire suivie par :
Jean-Claude PRAGER
T : 01 82 46 20 37
jean-claude.prager@societedugrandparis.fr

Monsieur Louis SCHWEITZER
Commissaire général à l'investissement
Hôtel de Cassini
32, rue de Babylone
75007 Paris

Saint-Denis, le 11 JAN. 2016

Objet : Réponse à votre courrier du 17 décembre 2015

Monsieur le Commissaire général,

Vous m'avez adressé, par lettre en date du 17 décembre 2015, le rapport de contre-expertise et l'avis du CGI relatifs au dossier d'évaluation socio-économique du tronçon « Le Bourget RER – Le Mesnil-Amelot » (Ligne 17 Nord) du projet du Grand Paris Express.

La formulation de cet avis va nous permettre de poursuivre au plus vite la procédure de mise à l'enquête publique et de bien respecter la décision du gouvernement sur ce programme légitimement prioritaire.

Votre avis en date du 17 décembre 2015 formule deux recommandations principales. La bonne adéquation entre la demande de transport prévisionnelle et la capacité offerte par les deux lignes 16 et 17, en tenant compte de l'exploitation du tronçon commun entre les gares « Saint-Denis Pleyel » et « Le Bourget RER », constitue un enjeu majeur pour l'attractivité des liaisons concernées. Ce sujet a d'ores et déjà fait l'objet d'une réflexion approfondie : un texte spécifique sera ajouté en ce sens à la pièce H définitive du dossier d'enquête publique. Par ailleurs, des précisions sur les impacts du projet en termes d'étalement urbain seront apportées dans le document complémentaire qui sera annexé au dossier présenté à l'enquête publique, à la suite de l'avis délibéré de l'Autorité environnementale.

Je vous prie de croire, Monsieur le Commissaire général, à l'assurance de ma haute considération.



Philippe Yvin

SOCIÉTÉ DU GRAND PARIS

Immeuble « Le Cézanne »
30, avenue des fruitiers - 93200 Saint-Denis
Siret : 525 046 017 00030



Société du Grand Paris
Immeuble « Le Cézanne »
30, avenue des Fruitiers
93200 Saint-Denis

www.societedugrandparis.fr